

Décision n° 2022-1923
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 22 septembre 2022
renouvelant l’attribution de ressources en numérotation à
la société PS Mobile Access

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société PS Mobile Access reçu le 20 septembre 2022, sollicitant le renouvellement de l’attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 22 septembre 2022, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 22 septembre 2042, à la société PS Mobile Access (Siren : 390 944 429) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéro court généraliste	32 02	2020-0837	National
Numéro court généraliste	32 10	2020-0837	National
Numéro court généraliste	32 14	2020-0837	National
Numéro court généraliste	32 28	2020-0837	National
Numéro court généraliste	36 18	2020-0837	National
Numéro court généraliste	39 16	2020-0837	National
Numéro court généraliste	39 21	2020-0837	National
Numéro court généraliste	39 37	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 00 96	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 30	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 26	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 34	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 49	2020-0837	National
Numéros spéciaux à tarification banalisée	08 06 09	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 49	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 59	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 24	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 74	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 25 24	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 26 56	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 90 00	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 90 03	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 91 04	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 12	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 54	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 81	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 88 8	2020-0837	National

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 88 9	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 97 04	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 17	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 54	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 81	2020-0837	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 89	2020-0837	National
Numéros géographiques	01 76 23	2020-0837	ZNE Nanterre
Numéros géographiques	01 76 26	2020-0837	ZNE Paris
Numéros géographiques	01 84 07	2020-0837	ZNE Créteil
Numéros géographiques	01 84 08	2020-0837	ZNE Bobigny
Numéros géographiques	01 84 13	2020-0837	ZNE Paris
Numéros géographiques	01 86 22	2020-0837	ZNE Paris
Numéros géographiques	01 86 48	2020-0837	ZNE Boulogne-Billancourt
Numéros géographiques	01 86 49	2020-0837	ZNE Versailles
Numéros géographiques	01 86 50	2020-0837	ZNE Cergy
Numéros géographiques	01 86 51	2020-0837	ZNE Melun
Numéros géographiques	02 19 13	2020-0837	ZNE Tours
Numéros géographiques	02 21 73	2020-0837	ZNE Brest
Numéros géographiques	02 52 70	2020-0837	ZNE Nantes
Numéros géographiques	02 57 22	2020-0837	ZNE Rennes
Numéros géographiques	03 56 62	2020-0837	ZNE Metz
Numéros géographiques	03 67 18	2020-0837	ZNE Strasbourg
Numéros géographiques	03 75 72	2020-0837	ZNE Beauvais
Numéros géographiques	03 76 08	2020-0837	ZNE Lille
Numéros géographiques	03 79 45	2020-0837	ZNE Dijon
Numéros géographiques	04 12 01	2020-0837	ZNE Marseille
Numéros géographiques	04 28 01	2020-0837	ZNE Lyon
Numéros géographiques	04 84 34	2020-0837	ZNE Aix-en-Provence
Numéros géographiques	04 85 90	2020-0837	ZNE Annecy
Numéros géographiques	04 85 91	2020-0837	ZNE Grenoble
Numéros géographiques	04 85 92	2020-0837	ZNE Chambéry
Numéros géographiques	05 32 65	2020-0837	ZNE Toulouse
Numéros géographiques	05 64 13	2020-0837	ZNE Bordeaux
Numéros polyvalents	09 70 15	2020-0837	Métropole
Numéros polyvalents	09 70 16	2020-0837	Métropole
Numéros polyvalents	09 70 34	2020-0837	Métropole
Numéros polyvalents	09 70 50	2020-0837	Métropole
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 00 38	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 98	2020-0837	National

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 99	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 13	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 31	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 62	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 14	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 98	2020-0837	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 99	2020-0837	National
Code point sémaphore national	03548	2020-0837	National
Code point sémaphore national	03549	2020-0837	National
Code point sémaphore national	03550	2020-0837	National
Code point sémaphore national	03568	2020-0837	National
Code identifiant de réseau (R1R2)	35	2020-0837	National
Préfixe RIO fixe	G7	2020-0837	National

Article 2. La société PS Mobile Access acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société PS Mobile Access et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 22 septembre 2022

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations
Légales